



DES ÉTUDES

2023

2024



LICENCE

Psychologie

Faculté des arts
& sciences humaines



Année Universitaire 2023-2024

----- *Document à lire attentivement et à conserver* -----

SOMMAIRE

I- Présentation de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Arts et Sciences Humaines

II- Présentation générale des études

A- Le déroulement de l'année universitaire

L'inscription administrative et l'inscription pédagogique

Les examens

B- Le système LMD

B1- Les diplômes

B2- Le schéma type d'un diplôme

B3- le CERCIP

B4- Le MOBIL

C- Les stages

D- Le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur : CLES

E- La mobilité étudiante

F- Les Clés de la réussite

III- Les études de Psychologie

A- Présentation de la filière

A1- Renseignements pratiques

A2- Organisation des études

A3- Débouchés de la filière

B- Présentation de la Licence de Psychologie

B1- Modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et des règles de passage

B2- Présentation de la Licence 1^{ère} année (L1)

B2.1- Maquette de Licence 1

B2.2- Modalités de contrôle des connaissances de la Licence 1

B3- Présentation de la Licence 2^{ème} année (L2)

B3.1- Maquette de Licence 2

B3.2- Modalités de contrôle des connaissances de la Licence 2

B4- Présentation de la Licence 3^{ème} année (L3)

B4.1- Maquette de Licence 3

B4.2- Modalités de contrôle des connaissances de la Licence 3

Calendrier universitaire

I. PRESENTATION DE LA FACULTE DES ARTS ET DES SCIENCES HUMAINES

La faculté des arts et des sciences humaines est une unité de formation et de recherche (UFR) et est administrée par un conseil élu composé de 40 membres.

Elle est dirigée par un directeur assisté d'un responsable administratif.

Elle est composée de 8 départements : histoire, histoire de l'art, musique et musicologie, sociologie, philosophie, psychologie, sciences de l'éducation et le centre de formation des musiciens intervenants.

Quelques chiffres

A l'Université : Environ 30 000 étudiants inscrits en 2020-2021 dont 5700 étudiants à l'UFR Arts et sciences humaines, 200 enseignants chercheurs, 40 personnels de Bibliothèque, ingénieurs, techniciens et administratifs.

La Direction de l'UFR

Adresse : 3, rue des Tanneurs B.P. 4103 TOURS CEDEX 1.

Directeur : M. Thomas SIGAUD

Responsable administratif : M. Benoît WOLF

Secrétariat de l'UFR : Bureau 240, Tél : 02 47 36 65 32, courriel direction.ash@univ-tours.fr

Le service de scolarité

Le service de scolarité gère votre dossier administratif : de l'inscription administrative à la remise du diplôme.

Un service à votre disposition

Le service de scolarité est situé au 1er étage du site des Tanneurs, bureau 117. C'est auprès de ce bureau que vous aurez les renseignements sur les stages et conventions, les aides sociales, les Unités d'enseignements libres...

L'information que vous recherchez se trouve sûrement déjà sur www.ash.univ-tours.fr. Pensez à consulter la rubrique « Infos pratiques - Questions fréquentes »

Bureau 117, 1er étage
Tél : 02 47 36 65 35
scolash@univ-tours.fr
Horaires d'ouverture :
Lundi – mardi - jeudi
8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
Mercredi - vendredi
8h30 à 12h00
Fermeture au public l'après-midi
Du mercredi et du vendredi

Responsable de la scolarité : Mme Isabelle JUIGNET, bureau 115,
courriel : isabelle.juignet@univ-tours.fr

■ La correspondance avec la scolarité

Lors de votre inscription, vous avez fourni un certain nombre de documents. Dans le courant de l'année universitaire, les dossiers sont vérifiés et peut-être certains compléments vous seront demandés. Répondre à ces sollicitations est obligatoire et conditionne l'autorisation à se présenter aux examens.

Pensez également à vérifier régulièrement votre boîte mail étudiant car c'est un moyen rapide pour les services de l'Université de vous communiquer des informations.

Vous pouvez aussi adresser vos questions par courriel à l'adresse scolash@univ-tours.fr en laissant un N° de téléphone pour que nous puissions vous joindre si nécessaire.

Les départements pédagogiques

Les départements sont le lieu de rattachement des enseignants et des secrétariats pédagogiques.

Le secrétariat pédagogique gère votre dossier pédagogique : vos inscriptions pédagogiques, votre emploi du temps, la saisie de vos notes. Le secrétariat pédagogique vous accompagne tout au long de votre scolarité.

II – PRESENTATION GENERALE DES ETUDES

A – LE DÉROULEMENT DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

L'inscription administrative et pédagogique

Après votre inscription administrative à l'Université, vous devrez **OBLIGATOIREMENT** et à **chaque semestre**, vous inscrire pédagogiquement dans les cours magistraux, les travaux dirigés (TD) et le cas échéant les travaux pratiques (TP).

Cette procédure détermine votre inscription dans les groupes et aux examens. Elle doit impérativement avoir lieu pendant la période définie par les services universitaires.

Tout étudiant qui n'aura pas réalisé son inscription pédagogique avant le 1^{er} octobre ne sera pas autorisé à se présenter aux examens.

L'inscription pédagogique se fait via le web sur votre Environnement Numérique de Travail (ENT) – Onglet SCOLARITE ou auprès de votre secrétariat pédagogique.

Les examens

Les évaluations se font par un **contrôle continu (CC)** tout au long de l'année qui peut être associé à un **examen terminal (ET)** à la fin de chaque semestre.

La présence aux travaux dirigés (TD) et aux travaux pratiques (TP) est obligatoire.

Un contrôle d'assiduité des étudiants est systématiquement effectué par les enseignants.

Toute absence à une séance doit faire l'objet d'une justification. En cas de maladie, vous devez fournir un certificat médical à votre service de scolarité dans un délai de 8 jours.

L'absence non justifiée aux séances de TD et de TP a des conséquences graves. Elle entraîne automatiquement la mention "absence injustifiée" (ABI) sur le relevé de notes. Il n'est donc plus possible de valider le semestre.

Toute absence justifiée (ABI) vaut 0/20 dans le calcul de votre moyenne. Ceci afin de ne pas entraîner une défaillance et de permettre -selon les moyennes générales - de valider le semestre malgré cette absence.

Attention : les étudiants boursiers doivent être présents aux cours et aux examens, même en cas de réorientation, sous peine de voir leur bourse suspendue et faire l'objet d'un ordre de reversement des mois perçus.

Régime particulier

Le « **Régime Spécial d'Etudes** » (R.S.E.) permet à certaines catégories d'étudiants (*par exemple les salarié.e.s, en situation de handicap, les chargé.e.s de famille, ...*) des aménagements d'études. Ce n'est en aucun cas un dispositif de cours à distance.

Les étudiants RSE peuvent :

- Changer de groupes TD et TP (au début de chaque semestre et après en avoir fait la demande).
- Choisir leur mode de contrôle des connaissances ("contrôle continu" ou "examen terminal").
- Être dispensés d'assiduité en choisissant la modalité d'évaluation "examen terminal". Il est alors de la responsabilité des étudiants de rattraper le contenu des cours sur lesquels portera cet examen terminal. **Cette mention ne s'applique pas pour le TER (L3), ni pour les TP.**

Les étudiants qui souhaitent bénéficier du régime spécial d'études devront en faire la demande. La demande justificative doit être présentée au Service de Scolarité de la composante concernée :

- avant le 30 septembre de l'année en cours pour le premier semestre,
- et avant le 30 janvier pour le second semestre.

Les modalités détaillées et la procédure sont consultables sur le site internet de l'Université dans la rubrique Formations/Régime Spécial d'Etudes.

B - LE SYSTÈME L-M-D

Il est fondé sur trois niveaux de grades universitaires, chaque grade ayant une valeur en crédits européens commune à l'ensemble de l'espace européen : Licence, Master, Doctorat (L.M.D).

Il permet aux étudiants une grande modularité favorisant l'élaboration d'un parcours individualisé.

La délivrance des diplômes donne lieu à un supplément au diplôme, c'est-à-dire une annexe descriptive qui indique la nature des connaissances et aptitudes acquises par l'étudiant. Le supplément au diplôme a pour objet d'identifier les enseignements suivis et de favoriser la mobilité des étudiants.

B1- Les diplômes

■ **La Licence** : préparée en 3 ans après le bac, elle est structurée en 6 semestres et correspond à 180 crédits européens validés.

Les diplômes de Licence sont répartis dans des **domaines** de formation et découpés en **mention**. Certaines Licences s'organisent ensuite en parcours.

■ **Le Master** : préparé en 2 ans après la Licence, il est structuré en 4 semestres et correspond à 300 crédits européens validés (180 de Licence + 120 de Master 1^{ère} et 2^{ème} années).

■ **Le Doctorat** : préparé en 3 ans après le Master. Il est délivré après la soutenance d'une thèse.

B2- Le schéma type d'un diplôme de Licence

Grâce à la nouvelle offre de formation, l'étudiant de licence pourra construire son parcours avec différentes disciplines, et un **fonctionnement par modules**. Cette modularité répond à plusieurs objectifs :

- faciliter la réorientation des étudiants,
- permettre à l'étudiant de se spécialiser de façon progressive,
- atteindre un niveau de pluridisciplinarité satisfaisant, permettant à chaque étudiant en licence de renforcer sa culture, d'accroître son ouverture d'esprit et de développer des compétences multiples.

Un.e étudiant.e en première année aura donc la possibilité de moduler les enseignements qu'il suivra, en choisissant :

MODULE 1 : Discipline dans laquelle l'étudiant est inscrit

MODULE 2 : Discipline dans laquelle l'étudiant est inscrit

MODULE 3 : Autre discipline

MODULE 4 : Compétences transversales (langues, outils documentaires, compétences numériques, etc).

B3- Les Compétences, Engagement, Réflexions Citoyennes et Pratiques (CERCIP)

Cette unité **OBLIGATOIRE** est proposée dans le MODULE 4. Elle concerne les L2 et L3. Elle a une valeur de 2 crédits européens.

Selon les composantes, elle est ouverte au premier ou second semestre de l'année universitaire (*Cf. maquette d'enseignement*).

Les étudiants inscrits en double-licence sont dispensés des CERCIP.

La liste des CERCIP et leur descriptif seront consultables sur le site étudiant début septembre.

B4- Le MOBIL : Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence

Ce module **OBLIGATOIRE pour l'obtention de la Licence** a pour objectif de vous faire découvrir le monde professionnel lié à votre filière (connaissance des cursus, débouchés et métiers) et de vous permettre d'engager une démarche de réflexion sur votre projet universitaire et professionnel.

Le MOBIL est constitué de 2 éléments :

- Des heures de TD MOBIL incluses dans la maquette de la Licence (aux semestres 2, 3 et 5) **en distanciel**
- Des points MOBIL à obtenir en participant à des actions de découverte du monde professionnel : ateliers CV et lettre de motivation, conférences métiers, forum stage-emploi, visites d'entreprises... Vous pouvez aussi réaliser un stage de découverte dans ce cadre ou encore valoriser certaines expériences (jobs étudiants, activités associatives).



Vous devez obtenir un minimum de 6 points pour valider votre MOBIL. Ces points ne correspondent pas à des ECTS, ils sont propres à la validation du MOBIL.

La liste et les dates des actions MOBIL permettant de valider des points ainsi que tous les documents et informations concernant ce module sont disponibles sur le cours en ligne "**Mode d'emploi du MOBIL**" accessible depuis votre E.N.T. sur la plateforme CELENE.

Un livret "Carnet de Route" vous est remis lors de votre premier TD de L1 avec des exercices et outils pour vous guider dans vos démarches.

C- LES STAGES

Les étudiants de licence peuvent effectuer un stage **uniquement si celui-ci est prévu dans leur maquette d'enseignement, ou dans le cadre du MOBIL ou du CERCIP.**

Les stages ne sont plus possibles une fois la validation de la licence acquise, c'est-à-dire entre la 3^{ème} année de licence et le master 1.

La Loi impose que tout stage doit obligatoirement :

- Faire l'objet d'une convention entre la structure d'accueil, l'étudiant et l'Université. Une convention impose également de joindre une attestation de responsabilité civile et un planning du déroulé du stage.
- Ne pas être assimilé à un emploi.

L'Université met à votre disposition une application web, PSTAGE, qui vous permet de saisir et d'imprimer votre convention de stage en ligne.

PSTAGE est accessible dans votre Environnement Numérique de Travail dans l'onglet SCOLARITE.

Vous trouverez sur le site internet de l'université aux rubriques formation et orientation-insertion toutes les informations utiles et notamment le guide sur les stages.

La convention doit IMPÉRATIVEMENT être signée par toutes les parties AVANT LE DÉBUT DU STAGE.

QUELQUES CONSEILS POUR TROUVER VOTRE STAGE

rpro.univ-tours.fr

La Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (M.O.I.P.) met à votre disposition des outils pour vous aider dans la recherche de votre stage et la préparation de votre rencontre avec les structures d'accueil.

Elle vous propose :

- Des ateliers CV/Lettre de motivation tout au long de l'année
- Un site internet dédié aux stages et aux jobs étudiants : Rpro
- Des entretiens individuels pour vous aider à cibler les bonnes entreprises, préparer votre candidature et vos entretiens de recrutement
- Des rencontres avec des professionnels pour découvrir un secteur d'activités ou un métier
- Un Forum Stage-Emploi tous les ans en novembre

Rpro vous permet de :

- Trouver des offres de stages et d'emplois
- Mettre votre CV en ligne pour être visible des recruteurs partenaires
- Contacter le réseau des anciens étudiants de l'Université de Tours
- Être informé.e des événements à ne pas manquer (forum emploi, salon, concours, etc).



CONSIGNES ET MODALITÉS CONCERNANT LES STAGES EN LICENCE DE PSYCHOLOGIE





*Merci de prendre connaissance de ce document
avant de remplir vos conventions ou de solliciter les responsables*

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- ⇒ **Volume horaire à effectuer** : en L3 (stage obligatoire) => 35h de stage minimum et 105h maximum (volume à atteindre en un ou plusieurs stages). Pas de stage obligatoire en L1 ou L2.
- ⇒ **Période de stage** : à voir selon les années
- ⇒ **Date limite de signature des conventions de L3** : 6 mai 2024 (pour toutes situations particulières, veuillez prendre contact avec l'enseignant responsable des stages)
- ⇒ **Date de fin de stage de L3** : 24 mai 2024
- ⇒ **Date de rendu du dossier de stage de L3** : 31 mai 2024
- ⇒ **Gratification** : obligatoire si durée du **stage supérieure à 308h**
Montant gratification à partir du 1^{er} janvier 2019 (si plus de 308h effectuées) :
3.75€ / heure de stage
577.50€ / mois minimum pour un stage à temps plein (35h)
Aide au calcul : www.service-public.fr/simulateur/calcul/gratification-stagiaire

DÉROULEMENT SUR L'ANNÉE

ÉTAPES	PROCÉDURE
1) Création des conventions	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Vérifier que la structure est référencée dans la base de données PStage (accès via votre ENT – onglet scolarité) en faisant une recherche d'établissement par N° de SIRET. ⇒ Si l'établissement n'est pas répertorié, compléter la fiche de stage sur PStage (ne pas oublier le N° SIRET et le code NAF/APE) et l'envoyer par mail au référent stages Licence : Bertille JAMAIS (bertille.jamais@univ-tours.fr), afin qu'il puisse saisir l'établissement dans la base de données PStage. ⇒ Créer la convention et renseigner tous les champs via PStage pour qu'elle soit complète (nombre d'heures, dates de début et de fin, tuteur, etc). Pour le champ « enseignant référent du stagiaire », remplir en mettant le nom du (de la) responsable des stages (L3) ou d'année (L1 et L2)
2) Impression des conventions	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Lorsque votre convention est complète, télécharger le document (onglet « impression ») puis transmettez-le pour signatures.

3) Signature des conventions	<p>Faites signer votre convention (dans l'ordre suivant) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↩ Par le/la tuteur/ice de stage (celui/celle qui vous accueille) ↩ Par la direction de l'institution ↩ Par vous-même <p>- <i>Transmission de la convention au secrétariat</i> -</p> <ul style="list-style-type: none"> ↩ Et en dernier lieu par l'université (enseignant.e référent.e et doyen de l'UFR ASH) ↩ <u>Date limite de signature des conventions : 17 mai 2024</u>
4) Envoi des conventions à l'université	<ul style="list-style-type: none"> ↩ Prévoir un délai de <u>15 jours entre la date d'envoi des conventions et la date de début de votre stage</u> ↩ Envoi au (bertille.jamais@univ-tours.fr) des documents obligatoires suivants : <ul style="list-style-type: none"> • <u>Un exemplaire de la convention, signé</u> par la structure et par vous-même • un <u>calendrier</u> détaillé de votre présence en stage (plages horaires par jour, à joindre même si horaires réguliers) • une <u>attestation d'assurance responsabilité civile</u> (disponible auprès de votre assurance habitation) ↩ Faire vérifier l'ensemble des documents auprès du secrétariat <p> Si tout est <u>complet</u>, bien renseigné et si les délais sont respectés, vos conventions seront mises à la <u>signature de l'enseignant e responsable, l'enseignant e référent e</u> ; puis, à <u>la signature du doyen</u>. Le <u>service de scolarité vous contactera</u> dès que vos conventions seront prêtes</p> <p> Si votre dossier est <u>incomplet</u> il sera <u>mis en attente</u> du complément d'information et/ou des pièces annexes</p> <p> Si votre dossier <u>ne respecte pas les délais de signature</u> (rappel : dépôt des conventions 15 jours avant le début du stage), vous <u>devez différer le début de votre stage</u> et modifier vos conventions et votre calendrier</p>
5) Début du stage	<p> <u>Les conventions de stage doivent impérativement être signées avant le début effectif du stage</u> par toutes les parties.</p> <p>A défaut, l'étudiant n'est pas couvert en cas d'accident, même par l'institution qui l'accueille.</p>
6) Avenant	<ul style="list-style-type: none"> ↩ A établir (via PStage) <u>en cas de modification du calendrier prévisionnel</u>, par exemple si : <ul style="list-style-type: none"> • <u>le nombre d'heures de stage prévues dans la convention initiale a été modifié</u>, que ce soit à la hausse ou à la baisse • <u>la date de début et/ou de fin est modifiée</u> par rapport aux dates portées sur la convention • une <u>rupture conventionnelle du stage</u> a lieu en accord avec la structure ↩ Dans la rubrique « motif », <u>bien préciser le volume horaire prévisionnel</u> (celui initialement prévu dans la convention) <u>et le nouveau volume horaire fixé</u> par cet avenant. ↩ <u>Même procédure que les conventions pour la signature</u> de l'avenant (joindre un calendrier modificatif)

7) Attestation de stage	<p>↩ Ce document est <u>généralisé et pré-rempli par PStage</u> au moment de la création de votre convention. Si vous avez établi un avenant, il faudra utiliser une <u>attestation de stage vierge</u> sinon le nombre d'heures indiqué et/ou les dates seront erronés (document vierge à récupérer sur PStage). L'attestation de stage est à faire signer par votre structure d'accueil, <u>à la fin de votre stage</u></p>
8) TP suivi de stage	<p>↩ A voir selon l'année (obligatoire en L3).</p>

Foire aux questions

- **L'organisme assure qu'il a envoyé les conventions par voie postale mais le secrétariat ne les a pas reçues. Que se passe-t-il ?**

L'organisme n'a pas dû renseigner l'adresse du secrétariat mais une adresse générale de l'université indiquée sur la convention. Vos documents se baladent donc dans les services...

De plus, vos conventions vont arriver incomplètes ; vous devrez venir apporter le calendrier et l'attestation d'assurance pour que l'université puisse signer...

Il est donc préférable de ne pas procéder de cette façon car cela entraîne une importante perte de temps et se termine souvent par l'obligation de décaler la date de début de stage pour respecter les délais de signature.

- **Je ne trouve pas de stage, je ne connais personne. Comment faire ?**

En parler autour de vous à toutes occasions

Utiliser les séances de TP suivi de stage pour faire le point

Utiliser les ressources en ligne :

<https://rpro.univ-tours.fr/>

<https://www.univ-tours.fr/formations/orientation-stage-emploi/trouver-un-stage-un-emploi/>

Appuyer vos recherches sur les institutions, organismes connus pour avoir des prestations de psychologue

Prendre contact avec les organismes pour connaître les noms et fonctions des psychologues

Envoyer des lettres de motivation personnalisées

Faire des formations de la MOIP pour améliorer vos compétences à l'entretien (projet, motivation, etc.)

Questionner les enseignants et faire le point avec la responsable des stages avant que la situation ne soit critique

- **Je souhaiterais faire un stage à l'étranger.**

Prendre contact avec Caroline GIRAudeau (caroline.giraudeau@univ-tours.fr)

Informations sur les stages à l'étranger : <http://jeunes.gouv.fr/interministeriel/mobilite-internationale/emploi/article/stage-ou-job-saisonnier>

D- Le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur : CLES

Le CLES est une certification en langue accréditée par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Il correspond au cadre européen commun de référence pour les langues.

Il a pour objectif de certifier les compétences opérationnelles en langue. Il s'inscrit dans la politique de mobilité étudiante et vise à promouvoir l'apprentissage des langues.



Bien que cette certification ne soit pas obligatoire, elle est vivement conseillée car c'est un atout sur votre CV.

Retrouvez les informations détaillées sur le CLES sur le www.univ-tours.fr/formations/Acquérir_des_compétences_supplémentaires/Certification_en_langues_étrangères

E- LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE

Effectuer une partie de ses études à l'étranger est une expérience forte qui valorise votre formation, et vos capacités d'autonomie et d'adaptation intellectuelle.

L'Université de Tours propose des programmes en Europe ou hors Europe

➤ **En Europe:** A partir de la 2^{ème} année d'études et jusqu'au Doctorat, le programme ERASMUS permet d'effectuer un séjour d'un semestre ou d'une année universitaire complète au sein d'une Université européenne partenaire (200 Universités possibles).

➤ **Hors Europe:** L'Université de Tours a des partenariats avec des Universités américaines, canadiennes anglophones, québécoises et selon les filières : australiennes, japonaises, argentines...

La mobilité est soumise à un dossier de sélection.

Afin de vous aider à préparer votre mobilité, l'Université met à votre disposition :

- Des pages d'informations sur les études et stages à l'étranger, et des guides sur le www.univ-tours.fr rubrique « International »,
- Des réunions d'informations et ateliers pratiques (surveillez votre mail univ-tours),
- Une CERCIP spécifique intitulée « Préparer sa mobilité internationale »
- Un programme Service Learning et des rencontres « Tandem », conversations entre étudiants français et internationaux dans les différents centres de ressources en langues de l'université

Vous pouvez bénéficier d'aides financières à la mobilité

Elles sont variées et dépendent du programme choisi. Elles peuvent être attribuées par le Ministère, l'Europe, l'Université, le Conseil Régional...

Pour en savoir plus, consultez les pages « International » sur le www.univ-tours.fr ou contactez le Service des Relations Internationales – 60, rue du Plat d'Etain - 📞 Accueil : 02.47.36.67.04 - Mail : international@univ-tours.fr

F- LES CLES DE LA REUSSITE

L'université organise chaque semestre différents ateliers pour vous donner des moyens concrets afin d'atteindre vos objectifs universitaires, professionnels et personnels : « Savoir prendre des notes », « Apprendre à bien apprendre », « Etre plus performant e au moment des examens », « Assurer la présentation de mon diaporama »... Certaines actions peuvent également donner un point MOBIL.



Pour en savoir plus, consultez la page « Les clés de la réussite » dans l'onglet « Formations » sur le site www.univ-tours.fr - Mèl : clesdelareussite@univ-tours.fr

G- MISSION EGALITE ET PREVENTION DES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

La Mission Égalité de l'Université de Tours travaille à mettre en œuvre et à faire respecter les principes d'égalité, de parité et de mixité dans l'établissement et à lutter contre toutes formes de discrimination, de violence et de harcèlement afin de permettre à chacune et chacun de pouvoir étudier en toute sérénité.

Cellules d'écoute de l'université de Tours

Victimes ou témoins, ne restez pas seul-es : l'Université s'engage à vos côtés contre toutes formes de violences sexistes et sexuelles, harcèlement, cyberharcèlement, discriminations, conflits.

Des cellules d'écoute dédiées, au fonctionnement collégial, composées de personnels, de professionnels, d'étudiantes et d'étudiants formés à ces thématiques peuvent vous soutenir et vous accompagner dans vos démarches.

2 adresses pour demander de l'aide :

vss@univ-tours.fr (contre les violences sexistes et sexuelles)

stop-discr.etu@univ-tours.fr (contre les discriminations et les harcèlements)

Correspondant-es Égalité

Ce sont des personnels présents dans les composantes, les BU, le SSU et les services centraux, à votre disposition pour toute question en lien avec les questions d'égalité à l'Université. Comment les contacter ? <https://www.univ-tours.fr/l-universite/nos-valeurs/mission-egalite/les-correspondantes-et-correspondants-egalite>

III- Les Etudes de Psychologie

A- PRÉSENTATION DE LA FILIÈRE PSYCHOLOGIE

Directrice du département : **Christine POIRIER** – christine.poirier@univ-tours.fr

Localisation + coordonnées du département

Université de Tours, Département de Psychologie, 3 rue des Tanneurs, 37041 Tours - Bureau 114

Horaires d'ouverture du bureau 114 :

Lundi, Mercredi, Jeudi : 9h-12h / 14h-16h

Mardi et Vendredi : 9h-12h / Fermé les après-midis

Noms et coordonnées des gestionnaires pédagogiques :

- L1 - Bertille JAMAIS - bertille.jamais@univ-tours.fr - 02.47.36.64.32
- L2 - Fanny COUPRY - fanny.coupry@univ-tours.fr - 02.47.36.67.01
- L3 - Elodie BERGERET - elodie.bergeret@univ-tours.fr - 02.47.36.67.68
- M1-M2 - Louis LETOURNEUR - louis.letourneur@univ-tours.fr - 02.47.36.65.14

Liste et coordonnées des responsables de diplôme et des enseignants

- Responsable Licence de Psychologie : Célia Maintenant – celia.maintenant@univ-tours.fr et Alain Taliercio - alain.taliercio@univ-tours.fr
- Responsable Licence 1 :
- Responsable Licence 2 : Catherine Hervé – catherine.herve@univ-tours.fr
- Responsable Licence 3 : Océane Agli – oceane.agli@univ-tours.fr

Les enseignants de département de psychologie

Enseignants permanents :	Bureau	Téléphone	Courriers électroniques
Océane AGLI	408B	02.47.36.65.56	oceane.agli@univ-tours.fr
Colette AGUERRE	415	02.47.36.66.85	colette.aguerre@univ-tours.fr
Lucie ANGEL	330	02.47.36.67.56	lucie.angel@univ-tours.fr
Nathalie BAILLY	408 B	02.47.36.65.56	nathalie.bailly@univ-tours.fr
Servane BARRAULT	415	02.47.36.66.85	servane.barrault@univ-tours.fr
Séverine CHEVALIER	412	02.47.36.65.54	severine.chevalier@univ-tours.fr
David CLARYS	330	02.47.36.81.51	david.clarys@univ-tours.fr
Robert COURTOIS	408	02.47.36.66.67	robert.courtois@univ-tours.fr
Mathilde DUFLOS			mathilde.duflos@univ-tours.fr
Sarah EL ARCHI			sarah.elharchi@univ-tours.fr
Séverine FAY	330	02.47.36.81.53	severine.fay@univ-tours.fr
Evelyne FOUQUEREAU	412	02.47.36.65.54	evelyne.fouquereau@univ-tours.fr
Nicolas GILLET	412	02.47.36.65.54	nicolas.gillet@univ-tours.fr
Caroline GIRAUDEAU	415 B	02.47.36.65.52	caroline.giraudeau@univ-tours.fr
Catherine HERVÉ	411	02.47.36.66.59	catherine.herve@univ-tours.fr
Isabelle HUART	412	02.47.36.65.54	isabelle.huart@univ-tours.fr
Hajer KACHOURI			hajer.kachouri@univ-tours.fr
Sabine MACIASZCZYK-JEDEAU	415 B	02.47.36.65.52	sabine.maciaszczyk@univ-tours.fr
Célia MAINTENANT	417	02.47.36.67.21	celia.maintenant@univ-tours.fr
René MOKOUNKOLO	411	02.47.36.66.59	rene.mokounkolo@univ-tours.fr

Ilona MOUTOUSSAMY			llona.moutoussamy@univ-tours.fr
Valérie PENNEQUIN	417	02.47.36.67.21	valerie.pennequin@univ-tours.fr
Sophie PIVRY	417	02.47.36.67.21	sophie.pivry@univ-tours.fr
Thierry PLAIE	408	02.47.36.66.67	thierry.plaie@univ-tours.fr
Christine POIRIER	415B	02.47.36.65.52	christine.poirier@univ-tours.fr
Kristell POTHIER	408B	02.47.36.65.56	kristell.pothier@univ-tours.fr
Aurélien RIBADIER	415	02.47.36.66.85	Aurelien.ribadier@univ-tours.fr
Laurence TACONNAT	330	02.47.36.81.54	laurence.taconnat@univ-tours.fr
Alain TALIERCIO	409	02.47.36.67.22	alain.taliercio@univ-tours.fr
Daniel TRON	408 B	02.47.36.65.56	daniel.tron@univ-tours.fr
Alexis VANCAPPEL			alexis.vancappel@univ-tours.fr
Sandrine VANNESTE	330	02.47.36.81.51	sandrine.vanneste@univ-tours.fr
Geoffrey VENTALON	411		geoffrey.ventalon@univ-tours.fr

Les enseignants du département de neurosciences

ENSEIGNANTS	Bureau	Téléphone	Courriers électroniques
Arnaud AUBERT		02.47.36.69.99	arnaud.aubert@univ-tours.fr
Catherine BELZUNG	Bat L – s280 - GRANDMONT	02.47.36.69.94	catherine.belzung@univ-tours.fr
Frédéric BRIEND	CHRU – Pédopsy. – TONNELLE		frederic.briend@univ-tours.fr
Mathieu FONTENEAU	Bât. L. s290 - GRANDMONT	02 47 36 69 97	mathieu.fonteneau@univ-tours.fr
Nadine FRESQUET	Bat I : 1030 - GRANDMONT	02.47.36.69.65	nadine.fresquet@univ-tours.fr
Laurent GALINEAU	Bât Planiol - TONNELLE	02.47.36.72.54	laurent.galineau@univ-tours.fr
Samuel LEMAN	Bat L - s290 - GRANDMONT	02.47.36.69.97	samuel.leman@univ-tours.fr
Frédéric MINIER	Bât Planiol - TONNELLE	02.47.36.61.48	frederic.minier@univ-tours.fr

B- PRÉSENTATION DE LA LICENCE DE PSYCHOLOGIE

L'objectif principal est de rendre accessibles aux étudiants les principaux concepts et paradigmes des différents champs de la psychologie ainsi que de leur permettre de développer leur culture générale.

La licence mention Psychologie permet d'acquérir :

- des connaissances théoriques et méthodologiques dans l'ensemble des champs de la discipline (psychologie cognitive, sociale, du développement, clinique et pathologique, psychobiologie)
- une culture générale dans les autres branches des sciences humaines et sociales (Philosophie, Sociologie...).

Une spécialisation progressive est proposée permettant de guider les étudiants dans leur choix de spécialité s'ils souhaitent poursuivre en Master et de les préparer au mieux à cette poursuite d'étude et au métier de psychologue.

La formation comporte à chaque semestre :

- 2 modules disciplinaires obligatoires présentant l'ensemble des différentes sous-disciplines (Psychologie cognitive, Psychologie sociale, Psychologie du développement, Psychologie clinique et pathologique, Psychobiologie, Psychogérontologie et Psychologie du travail).
- 1 module d'ouverture en L1 qui permet à l'étudiant de découvrir d'autres disciplinaires en sciences humaines et sociales. 1 module d'approfondissement pour les étudiants de L2 et L3 qui permet d'approfondir les sous-disciplines suivantes : psychologie du développement, psychogérontologie, psychologie cognitive, psychologie du travail, psychobiologie et psychologie clinique.
- 1 module de compétences transversales qui comprend des enseignements de statistiques, d'informatique, d'anglais et de méthodologie générale.

- Un stage et un TER (travaux d'étude et de recherche) sont proposés en L3.

Après avoir suivi cette licence, l'étudiant sera capable de :

- Mobiliser les principaux concepts et théories de la discipline
- Analyser une situation complexe (cas individuel ou collectif) en repérant les connaissances, concepts ou techniques pertinents
- Appliquer de façon appropriée les différentes méthodes en jeu dans la pratique de la discipline (entretien, enquête, observation, expérimentation)
- Appliquer les traitements statistiques appropriés à l'analyse du comportement humain
- Elaborer une problématique de recherche et tenter d'y apporter des réponses à la fois théoriques et pratiques
- Accompagner les publics à problématiques spécifiques (situation de handicap, précarité, décrochage...)
- Maîtriser la déontologie et l'éthique scientifique en psychologie

B1- Modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et règles de passage de l'Université de Tours applicables aux étudiants de Licence

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances s'inscrivent dans le cadre réglementaire national.

Celles-ci font l'objet d'un affichage à chaque début d'année universitaire. Les modalités de contrôle doivent être arrêtées dans chaque établissement **au plus tard à la fin du premier mois de l'année d'enseignement** et ne peuvent être modifiées en cours d'année. Elles doivent être portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage et rester accessibles jusqu'à l'issue de la session de rattrapage.

Mode de contrôle – Sessions - Information (article 3 des Modalités de Contrôle des Connaissances Université de Tours)

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Le contrôle continu fait l'objet, autant que possible, d'une application prioritaire et consiste en un minimum de deux évaluations.

Lorsqu'une unité d'enseignement est constituée de plusieurs éléments constitutifs (EC), un examen terminal unique peut être organisé.

Deux sessions de contrôle des connaissances et aptitudes sont organisées par semestre d'enseignement : une première session de contrôle des connaissances et une session de rattrapage.

Le rattrapage du deuxième semestre est précédé par un dispositif pédagogique particulier.

Le calendrier précis des épreuves est porté à la connaissance des étudiants, dans un délai impératif de quinze jours avant le début des épreuves, sur leur Environnement Numérique de Travail. Les composantes devront, dans la mesure du possible, également procéder par voie d'affichage. Il n'y a pas de convocation individuelle aux examens. Une fois affiché, le calendrier ne peut plus subir de modifications.

Dispositions exceptionnelles

En cas de circonstances exceptionnelles appréciées, au cas par cas, par le président ou par délégation par la vice-présidente CFVU (Commission de la Formation et de la Vie Universitaire) « le contrôle continu pourrait être remplacé par un contrôle terminal, dont la nature sera à établir. De plus, si la maquette prévoit un examen terminal, ce dernier pourrait être remplacé par d'autres modalités de contrôle des connaissances qui seront définies en fonction des circonstances ».

Ces dispositions devront être validées par les conseils compétents.

Anonymat des copies (cf. article 4 des Modalités de Contrôle des Connaissances Université François-Rabelais de Tours)

Les modalités des examens garantissent l'anonymat des épreuves écrites terminales.

Capitalisation – Compensation - Report de notes - Validation (cf. article 5 des Modalités de Contrôle des Connaissances Université François-Rabelais de Tours)

Chaque semestre comporte des unités d'enseignement (UE) qui peuvent rassembler différents éléments constitutifs (EC).

Une unit  d'enseignement est acquise d s lors que la moyenne des notes obtenues aux  l ments constitutifs qui la composent, affect s de leurs coefficients, est  gale ou sup rieure   10/20. Elle est alors d finitivement acquise et capitalis e, sans possibilit  de s'y r inscrire.

L'acquisition de l'unit  d'enseignement emporte l'acquisition des cr dits europ ens correspondants.

Les  l ments constitutifs o  l' tudiant a obtenu la moyenne sont d finitivement capitalis s.

L'acquisition de l' l ment constitutif emporte l'acquisition des cr dits europ ens correspondants.

Il est impossible d'attribuer une note   un  l ment constitutif ou   une unit  d'enseignement s'ils sont d j  acquis par validation d'acquis.

Toutefois, pour les  tudiants de Licence venant d'autres Universit s fran aises poursuivant leurs  tudes dans la m me mention (et la m me sp cialit  pour les langues) la commission p dagogique, doit reporter la note du ou des semestres acquis par l' tudiant. La commission, souveraine, est libre de reporter ou non les notes des  l ments constitutifs ou  l ments constitutifs europ ens si l' tudiant n'a pas obtenu l'int gralit  d'un semestre.

Le semestre est valid  par compensation entre les diff rentes UE qui le composent (moyenne des moyennes d'UE affect es de leurs coefficients,  gale ou sup rieure   10/20).

Le semestre valid  est capitalis  et implique l'acquisition de 30 cr dits (ECTS).

L'ann e universitaire est valid e par compensation entre les deux semestres qui la composent.

Il n'est pas possible de renoncer au b n fice de cette compensation pour am liorer son r sultat.

L'ann e universitaire valid e est capitalis e et implique l'acquisition de 60 cr dits (ECTS).

La compensation est donc possible aux diff rents niveaux suivants :

- au sein de l'UE, entre les diff rents EC de l'UE ;
- au sein du semestre, entre les diff rentes UE du semestre ;
- au sein d'une m me ann e universitaire, entre les deux semestres (entre le semestre 1 et le semestre 2, entre le semestre 3 et le semestre 4, entre le semestre 5 et le semestre 6).

Chaque fili re d finit pour tous les  l ments constitutifs ce qu'elle consid re comme une  preuve obligatoire.

Toute absence injustifi e   une de ces  preuves entra ne la d faillance   l'UE correspondante et au semestre correspondant. La d faillance emp che le calcul du r sultat   l' preuve, puis   l'UE, au semestre et donc   l'ann e, soit toute validation.

Toute absence justifi e (ABJ) vaut 0/20 dans le calcul de votre moyenne. Ceci afin de ne pas entra ner une d faillance et de permettre -selon les moyennes g n rales - de valider le semestre malgr  cette absence.

R gles de progression (article. 6 des Modalit s de Contr le des Connaissances Universit  de Tours)

L'inscription administrative  tant annuelle : l' tudiant s'inscrit administrativement en Licence 1 re ann e (S1 + S2), puis en Licence 2 me ann e (S3 + S4), et enfin en Licence 3 me ann e (S5 + S6)

- L' tudiant ayant valid  son ann e d'inscription (soit par validation des deux semestres, soit par compensation entre les deux semestres), est admis   s'inscrire dans l'ann e sup rieure.

Pour l' tudiant ne remplissant pas ces conditions :

Sauf s'il renonce au b n fice de cette proc dure, l' tudiant :

- Est autoris    s'inscrire dans la deuxi me ann e de Licence (S3 et S4), s'il a capitalis  au moins 70% des coefficients des UE de L1 (S1 et S2 confondus).
- Est autoris    s'inscrire dans la troisi me ann e de Licence (S5 et S6), s'il a valid  la premi re ann e de Licence (L1) et a capitalis  au moins 80% des coefficients des UE de L2.
- En cas d'inscription simultan e dans deux ann es d' tudes cons cutives de la m me formation, la validation de la deuxi me ann e ne peut intervenir avant la validation de la premi re ann e manquante.

La compatibilité des enseignements et des examens correspondant à des UE d'un même parcours ou diplôme qui seraient situés sur plusieurs années différentes ne peut être garantie même si elle est recherchée.
En cas d'incompatibilité des dates d'examen, l'étudiant doit privilégier le niveau inférieur.

Jury (cf. article 7 des Modalités de Contrôle des Connaissances Université François-Rabelais de Tours)

Un jury est nommé par année d'études.

Il délibère souverainement et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque année. Il se prononce sur l'acquisition des UE et la validation des semestres La composition du jury est affichée sur le lieu des épreuves des examens impérativement avant le début des épreuves.

Délivrance du diplôme de Licence (cf. article 8 des Modalités de Contrôle des Connaissances Université François-Rabelais de Tours)

La délivrance du diplôme et du grade de Licence est prononcée après délibération du jury.

Le calcul de la validation de la Licence s'effectue sur la base de la moyenne des trois années **et à condition que l'étudiant ait validé chacune des trois années**. Le grade de Licence confère 180 crédits (ECTS).

Mentions de réussite (cf. article 9 des Modalités de Contrôle des Connaissances Université François-Rabelais de Tours)

La note prise en compte pour l'attribution d'une mention pour le grade de Licence est la moyenne des moyennes des trois années du cycle de Licence.

Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20.

Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20.

Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

Publication des résultats, communication des copies (cf. article 10 des Modalités de Contrôle des Connaissances Université François-Rabelais de Tours)

Les notes ne doivent pas être affichées nominativement. Elles ne peuvent être communiquées qu'à l'étudiant concerné.

Les résultats doivent faire l'objet d'un affichage anonyme portant le numéro de l'étudiant sans mention de son nom.

Les résultats sont publiés sur l'Environnement Numérique de Travail.

Les résultats sont définitifs et ne peuvent en aucun cas être remis en cause sauf erreur matérielle dûment constatée par le jury.

Les étudiants ont droit sur leur demande, et, dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies d'examen et à un entretien individuel.

AVERTISSEMENT

L'Université constate un accroissement préoccupant des cas de plagiat commis par les étudiants, notamment à cause d'INTERNET.

L'attention des étudiants est appelée sur le fait que **le plagiat, qui consiste à présenter comme sien ce qui appartient à un autre, est assimilé à une fraude.**

Les auteurs de plagiat sont passibles de la Section disciplinaire et s'exposent aux sanctions prévues à l'article 40 du décret n°92-657 du 13 juillet 1992, allant de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur

1° L'avertissement ;

2° Le blâme ;

3° L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;

4° L'exclusion définitive de l'établissement ;

5° L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;

6° L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

B2- Présentation de la Licence 1^{ère} Année (L1)

Nom de la responsable d'année :

B2.1- Maquette de LICENCE 1

Éléments pédagogiques	CM	TD	TP	Responsable	Contenus
1ER SEMESTRE (S1)					
Module 1.1. - Psychologie générale	56	16	0		
EP.1.1.1. Concepts fondamentaux en psychologie	24			S. Vanneste	Concepts de psychologie générale (conscience, intelligence, personnalité ...)
EP.1.1.2. Histoire et épistémologie de la psychologie	20			N. Bailly	Fondements épistémologiques de la psychologie de l'antiquité aux années 1950.
EP.1.1.3 Principes d'analyse statistique en psychologie	12	16		A. Taliercio	Principes d'analyse descriptive
Module 1.2.- Enseignements fondamentaux de psychologie	64	0	0		
EP.1.2.1. Psychologie clinique	16			S. Barrault	Introduction à la psychologie clinique et à la psychopathologie
EP.1.2.2. Psychologie cognitive	16			L. Angel, S. Fay	Introduction à la psychologie cognitive : théories et méthodes
EP.1.2.3. Psychologie du développement	16			C.Maintenant C. Giraudeau	Modèles et méthodes en psychologie du développement
EP.1.2.4. Psychologie sociale	16			C. Hervé	Introduction à la psychologie sociale
Module 1.3. – Introduction aux sciences humaines et sociales (Choix d'un bloc de 2 disciplines)	40	0	0		
Bloc 1					
EP.1.3.1. Histoire de l'art	20				
EP. 1.3.2. Musicologie	20			O. Cullin	Introduction à la psychologie de la musique : de la musicologie aux neurosciences
Bloc 2					
EP.1.3.3. Histoire	20			B. Laurieux	Histoire du corps au Moyen-âge
EP.1.3.4. Criminologie	20			V. Tellier	Facteurs de criminalité et étude des moyens de lutte contre la délinquance.
Bloc 3					
EP.1.3.5. Anthropologie	20			G.Etienne	Individu & Culture, des sociétés lointaines aux salles de consultation
EP.1.3.6. Philosophie	20			F. Métivier	La question du bonheur
Module 1.4 - Compétences transversales	0	42	0		
EP.1.4.1. Expression orale et écrite		12		M. Proshina - D. Guignebert	Maîtrise des argumentaires et de l'expression orale, ainsi que maîtrise de la langue écrite
EP.1.4.2. Compétences informationnelles		2		N. Bertin	Découvrir la BU et ses services
EP.1.4.3. Accompagnement personnalisé		10		S. Vanneste	Réussir à l'université : Encadrement pédagogique, tutorat ...
EP.1.4.4. Anglais		18		D. Tron	Anglais spécialisé en psychologie
Total 1er semestre (S1)	160	58	0		

Éléments pédagogiques	CM	TD	TP		
2EME SEMESTRE (S2)					
Module 2.1.- Enseignements fondamentaux de psychologie	40	24	0		
EP.2.1.1. Psychologie clinique	20			C. Aguerre S. Barrault	Savoirs fondamentaux en psychopathologie clinique
		12		C. Aguerre S. Barrault	Savoirs fondamentaux en psychopathologie clinique
EP.2.1.2. Psychologie cognitive	20			S. Fay	Perception, attention, représentations et apprentissage
		12		I.Moutoussamy	Initiation à la démarche expérimentale en psychologie cognitive
Module 2.2. - Enseignements fondamentaux de psychologie	40	24	0		
EP.2.2.1. Psychologie du développement	20			C. Poirier	Modèles et méthodes en psychologie du développement
		12		S. Maciaszczyk	
EP.2.2.2. Psychologie sociale	20			R. Mokoukolo	Les relations inter et intragroupes
		12		R. Mokoukolo	Etude de textes actuels en psychologie sociale
Module 2.3. – Introduction aux sciences humaines et sociales (Choix d'un bloc de 2 disciplines)	40	0	0		
Bloc 1					
EP.2.3.1.	20				
EP.2.3.2. Histoire	20			A. Heller, S. Sauget	Histoire de la famille, Antiquité et époque contemporaine
Bloc 2					
EP.2.3.5. Philosophie	20			P. Bretauière	Les fondements philosophiques de la psychologie contemporaine
EP.2.3.6. Histoire de l'art	20				
Bloc 3					
EP.2.3.3. Droit pénal	20			M. Luigi	Introduction au droit pénal
EP.2.3.4. Sciences de l'éducation	20				Introduction aux sciences de l'éducation
Module 2.4. - Compétences transversales	18	46	0		
EP.2.4.1. Anglais		18		D. Tron	Anglais spécialisé en psychologie
EP.2.4.2. Biologie	18	18		L. Galineau	Biologie générale
EP.2.4.3. Compétences informationnelles		2		Ch. Hervé	Recherche sur internet, ressources en ligne, sensibilisation au plagiat
EP.2.4.4. Accompagnement personnalisé		8		S. Vanneste	Réussir à l'université : Encadrement pédagogique, tutorat ...
MOBIL	2	4		C. Poirier	Méthodologie de recherche en orientation
Total 2ème semestre (S2)	140	98	0		
Total Licence 1ère année	300	156	0		

B2.2- Modalités de contrôle des connaissances de la LICENCE 1

Régime spécial d'études : voir 5-Contrôle des Connaissances, dans les Dispositions concernant les étudiants inscrits en régime spécial d'études.

CC : Contrôle Continu - **ET** : Examen Terminal – **E** : Ecrit – **O** : Oral

Eléments pédagogiques		ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
			Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
			Type contrôle	Type d'épreuve	Coeff	Type contrôle	Type d'épreuve	Coeff	Type d'épreuve	Coeff	Type d'épreuve	Coeff
1^{er} semestre (S1)												
Module 1.1. - Psychologie générale		8			8			8		8		8
EP.1.1.1. Concepts fondamentaux en psychologie		3	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP.1.1.2. Histoire et épistémologie de la psychologie.		3	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP.1.1.3. Principes d'analyse statistique en psychologie		2	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Module 1.2.- Enseignements fondamentaux de psychologie		8			8			8		8		8
EP.1.2.1. Psychologie clinique		8	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP.1.2.2. Psychologie cognitive												
EP.1.2.3. Psychologie du développement												
EP.1.2.4. Psychologie sociale												
Module 1.3. – Introduction aux sciences humaines et sociales		8			8			8		8		8
Bloc 1												
EP.1.3.1. Histoire de l'art		4	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP.1.3.2. Musicologie		4	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Bloc 2												
EP.1.3.3. Histoire		4	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP.1.3.4. Criminologie		4	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Bloc 3												
EP.1.3.5. Anthropologie		4	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP.1.3.6 Philosophie		4	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Module 1.4 - Compétences transversales		6			6			6		6		6
EP.1.4.1. Expression orale et écrite		3	CC	E et O	1	ET	E	1	E	1	E	1

EP.1.4.2. Compétences informationnelles		QP	QP					QP			
EP.1.4.3. Accompagnement personnalisé		QP	QP					QP			
EP.1.4.4. Anglais	3	CC	E et O	1	ET	E	1	E	1	E	1
Total 1^{er} semestre (S1)	30			30			30		30		30
Eléments pédagogiques	ECTS			Coef			Coef		Coef		Coef
2^{ème} semestre (S2)											
Module 2.1.- Enseignements fondamentaux de psychologie	8			8			8		8		8
EP.2.1.1 . Psychologie clinique	4	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP.2.1.2. Psychologie cognitive	4	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Module 2.2. - Enseignements fondamentaux de psychologie	8			8			8		8		8
EP.2.2.1. Psychologie du développement	4	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP.2.2.2. Psychologie sociale	4	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Module 2.3. – Introduction aux sciences humaines et sociales	8			8			8		8		8
Bloc 1											
EP.2.3.1.	4	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP.2.3.2. Histoire	4	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Bloc 2											
EP.2.3.3. Philosophie	4	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP.2.3.4. Histoire de l'art	4	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Bloc 3											
EP.2.3.5. Droit pénal	4	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP.2.3.6. Sciences de l'éducation	4	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Module 2.4. - Compétences transversales	6			6			6		6		6
EP.2.4.1. Anglais	3	CC	E et O	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP.2.4.2. Biologie	3	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP.2.4.3. Compétences informationnelles		QP	QP					QP			
EP.2.4.4. Accompagnement personnalisé		QP	QP					QP			
MOBIL											
Total 2^{ème} semestre (S2)	30			30			30		30		30
Total Licence 1^{ère} année	60			60			60		60		60

B3- Présentation de la Licence 2^{ème} Année (L2)

Nom de la responsable : Catherine HERVE

B3.1- Maquette de LICENCE 2

Éléments pédagogiques	CM	TD	TP	Responsable	Contenu
3EME SEMESTRE (S3)					
Module 3.1. - Enseignements fondamentaux de psychologie	36	36	0		
EP.3.1.1. Psychologie clinique	12			C. Aguerre	Les grands courants de la psychologie clinique et de la psychopathologie
		12			
EP.3.1.2. Psychologie du développement	12			C. Maintenant	Psychologie du développement : Enfance
		12			
EP.3.1.3. Psychologie sociale	12			S. Chevalier	Psychologie sociale appliquée
		12			Pratique de la recherche en psychologie sociale
Module 3.2. - Enseignements fondamentaux de psychologie	24	36	0		
EP.3.2.1. Psychobiologie	12			S. Leman	Neuro-anatomie fonctionnelle et clinique
		12			
EP.3.2.2. Psychologie cognitive	12			S. Fay	La mémoire
		12		L. Tacconnat	Analyse d'articles en psychologie cognitive
EP.3.2.3. Psychométrie		12			Validation psychométrique des questionnaires en psychologie
Module 3.3. - Approfondissement en psychologie	36	24	0		
EP.3.3.1. Psychologie du travail	12			N. Gillet	Introduction à la psychologie du travail
		12			Psychosociologie des situations de travail
EP.3.3.2. Psychogérontologie	12			K. Pothier	Qu'est-ce que vieillir ? Histoire de la gérontologie
		12		E. Van Dendaele	
EP 3.3. 1 option au choix					
EP.3.3.3. Option psychologie clinique	12			S. Barrault	Ethique et pratique du psychologue clinicien
EP.3.3.4. Option psychologie du développement	12			C. Giraudeau	Psychologie du développement : famille et générations
EP.3.3.5. Option psychologie cognitive	12			L. Angel S. Fay	Conscience et cognition
EP.3.3.6. Option psychobiologie	12			A. Aubert	Psychologie et Évolution
Module 3.4.- Compétences transversales	12	62	0		
EP.3.4.1. Anglais		18		D. Tron	
EP.3.4.2. Principes d'analyse statistique en psychologie	12	12		D. Clarys	Principes d'analyse des distributions et des probabilités
EP.3.4.3. Documentation et citoyenneté, E-réputation		2		Ch. Hervé	Evaluation de l'information, réseaux sociaux, identité numérique
EP.3.4.4. Compétences numériques		10			
EP.3.4.5. CERCIP		20			Compétences, Engagement, Réflexion Citoyenne et Pratiques
MOBIL	2	2		C. Poirier	
Total 3ème semestre (S3)		160	0		

	110				
Éléments pédagogiques	CM	TD	TP		
4EME SEMESTRE (S4)					
Module 4.1. - Enseignements fondamentaux de psychologie	36	36	0		
EP.4.1.1. Psychologie clinique	12			G.Baudin	Psychopathologie de l'adulte.
		12			
EP.4.1.2. Psychologie du développement	12			C. Poirier	Psychologie du développement : de l'adolescent au jeune adulte
		12		C. Giraudeau	
EP.4.1.3. Psychologie du travail	12			S. Chevalier	Attitudes et comportements au travail
		12		N. Gillet	Enquête en psychologie du travail
Module 4.2. - Enseignements fondamentaux de psychologie	36	36	0		
EP.4.2.1. Psychologie cognitive	12			L. Tacconat	Fonctions exécutives et métacognition
		12		S. Fay	Expérimentation en psychologie cognitive
EP.4.2.2. Psychobiologie	12			N. Fresquet	Neurophysiologie et Psychopharmacologie
		12			
EP.4.2.3. Psychogérontologie	12			O. Agli	Interventions non médicamenteuses auprès des personnes âgées
		12		O. Agli	Exposés sur les INM en gérontologie
Module 4.3. - Approfondissement en psychologie	60	0	0		
1 option au choix					
EP.4.3.1. Psychogérontologie	20			G. Ventalon	Qualité de vie et Personnes âgées
EP.4.3.2. Psychologie du développement	20			C. Maintenant	Développement des représentations
1 option au choix					
EP.4.3.3. Psychologie cognitive	20			D. Clarys	Introduction à la psychopathologie cognitive
EP.4.3.4. Psychologie du travail	20			R. Mokoukolo	Psychologie interculturelle du travail
1 option au choix					
EP.4.3.5. Psychobiologie	20			N. Fresquet	Neurobiologie du comportement
EP.4.3.6. Psychologie clinique	20			C. Aguerre, S. Pivry, R. Courtois	Psychologie de la santé et maladies somatiques
Module 4.4. - Compétences transversales	12	42	0		
EP.4.4.1. Anglais		18		D. Tron	
EP.4.4.2. Principes d'analyse statistique en psychologie	12	12		T. Plaie	Principes d'analyse d'homogénéité : moyennes et fréquences
EP.4.4.3. Compétences informationnelles: perfectionnement		2		Ch. Hervé	Droit d'auteur, citation des sources, plagiat, ...
EP.4.4.4. Compétences numériques		10			
MOBIL				C. Poirier	Méthodologie de recherche en orientation
Total 4ème semestre (S4)	144	114	0		
Total Licence 2ème année	254	274	0		

B3.2- Modalités de contrôle des connaissances de LICENCE 2

Régime spécial d'études : voir 5-Contrôle des Connaissances, dans les Dispositions concernant les étudiants inscrits en régime spécial d'études.

CC : Contrôle Continu - **ET** : Examen Terminal – **E** : Ecrit – **O** : Oral

		E C T S	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
			Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
			Type contrôle	Type d'épr euve	Coef	Typ e cont rôle	Type épre uve	Coef	Typ e d'é pre uve	Coef	Typ e d'é pre uve	Coef
3ème semestre (S3)												
Module 3.1.- Enseignements fondamentaux de psychologie		8			8			8		8		
EP.3.1.1. Psychologie clinique	3	CC	E	1	E T	E	1	E	1	E	1	
EP.3.1.2. Psychologie du développement	3	CC	E	1	E T	E	1	E	1	E	1	
EP.3.1.3. Psychologie sociale	2	CC	E	1	E T	E	1	E	1	E	1	
Module 3.2.- Enseignements fondamentaux de psychologie		8			8			8		8		
EP.3.2.1. Psychobiologie	3	ET	E	1	E T	E	1	E	1	E	1	
EP.3.2.2. Psychologie cognitive	3	CC	E	1	E T	E	1	E	1	E	1	
EP 3.2.3. Psychométrie	2	CC	E	1	E T	E	1	E	1	E	1	
Module 3.3. - Approfondissement en psychologie		8			8			8		8		
EP.3.3.1. Psychologie du travail	3	CC	E	1	E T	E	1	E	1	E	1	
EP.3.3.2. Psychogérontologie	3	CC	E	1	E T	E	1	E	1	E	1	
1 option au choix												
EP.3.3.3. Option psychologie clinique	2	ET	E	1	E T	E	1	E	1	E	1	
EP.3.3.4. Option psychologie du développement	2	ET	E	1	E T	E	1	E	1	E	1	
EP.3.3.5. Option psychologie cognitive	2	ET	E	1	E T	E	1	E	1	E	1	
EP.3.3.6. Option psychobiologie	2	ET	E	1	E T	E	1	E	1	E	1	

Module 3.4.- Compétences transversales		6			6			6		6		6
EP.3.4.1. Anglais		1	CC	E et O	2	E T	E	2	E	2	E	2
EP.3.4.2. Principes d'analyse statistique en psychologie		2	ET	E	2	E T	E	2	E	2	E	2
EP.3.4.3. Documentation et citoyenneté, E-réputation			QP	QP					QP			
EP.3.4.4. Compétences numériques		1	CC	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
EP.3.4.5. CERCIP		2	ET	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
MOBIL												
Total 3^{ème} semestre (S3)		30			30			30		30		30
Eléments pédagogiques		E C T S			Coef			Coef		Coef		Coef
4^{ème} semestre (S4)												
Module 4.1.- Enseignements fondamentaux de psychologie		8			8			8		8		8
EP.4.1.1. Psychologie clinique		3	CC	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
EP.4.1.2. Psychologie du développement		2	CC	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
EP.4.1.3. Psychologie du travail		3	CC	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
Module 4.2. - Enseignements fondamentaux de psychologie		8			8			8		8		8
EP.4.2.1. Psychologie cognitive		3	CC	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
EP.4.2.2. Psychobiologie		3	ET	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
EP.4.2.3. Psychogérontologie		2	CC	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
Module 4.3. - Approfondissement en psychologie		8			8			8		8		8
1 option au choix												
EP.4.3.1. Psychogérontologie		3	ET	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
EP.4.3.2. Psychologie du développement		3	ET	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
1 option au choix												

EP.4.3.3. Psychologie cognitive	2	ET	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
EP.4.3.4. Psychologie du travail	2	ET	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
1 option au choix											
EP.4.3.5. Psychobiologie	3	ET	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
EP.4.3.6. Psychologie clinique	3	ET	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
Module 4.4. - Compétences transversales	6			6			6		6		6
EP.4.4.1. Anglais	2	CC	E et O	2	E T	E	2	E	2	E	2
EP.4.4.2. Principes d'analyse statistique en psychologie	3	ET	E	2	E T	E	2	E	2	E	2
EP.4.4.3. Compétences informationnelles : perfectionnement		QP	QP					QP			
EP.4.4.4. Compétences numériques	1	CC	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
MOBIL											
Total 4^{ème} semestre (S4)	30			30			30		30		30
Total Licence 2ème année	60			60			60		60		60

B4- Présentation de la Licence 3ème Année (L3)

Nom de la responsable : Océane AGLI

Pour rappel, les cours de la promotion de L3 pour l'année 2023-2024 seront délocalisés sur le site GRANDMONT. Cela concerne tous les cours (CM, TD et TP), sauf les TD de statistiques et d'anglais.

B4.1- Maquette de LICENCE 3

Éléments pédagogiques		CM	TD	TP	Responsable	Contenu
5EME SEMESTRE (S5)						
Module 5.1. - Enseignements fondamentaux de psychologie		36	36	0		
EP.5.1.1. Psychologie clinique		12	12		A. Ribadier	Psychopathologie de l'enfant.
EP.5.1.2. Psychologie cognitive		12	12		S. Vanneste	Introduction à la neuropsychologie et à la psychopathologie cognitive Neuropsychologie clinique
EP.5.1.3. Psychologie du développement		12	12		M. Duflos	Évaluation des Trajectoires développementales : bilan cognitif et outil (WISC V)
Module 5.2. - Enseignements fondamentaux de psychologie		34	26	12		
EP.5.2.1. Psychologie du travail		12	12		R. Mokounkolo	Diversité en contexte de travail
EP.5.2.2. Psychogérontologie		12	12		R. Mokounkolo	Interventions en psychologie du travail
EP.5.2.2. Psychogérontologie					G. Ventalon	Les modèles théoriques du vieillissement
EP.5.2.2. Psychogérontologie					O. Agli	Illustrations des modèles théoriques en psychogérontologie
EP.5.2.3. Psychobiologie		10	2	12	N. Fresquet	Neurophysiologie des fonctions sensorielles et attentionnelles
EP.5.2.3. Psychobiologie					L. Galigneau	
Module 5.3. - Approfondissement en psychologie		60	0	12		
1 option au choix	EP.5.3.1. Psychogérontologie	20			N. Bailly	Enjeux et défis de l'intergénérationnel
	EP.5.3.2. Psychologie du développement	20			C. Poirier	Psychologie de l'éducation
1 option au choix	EP.5.3.3. Psychologie cognitive	20			J. Villatte	Introduction à l'ergonomie cognitive
	EP.5.3.4. Psychologie du travail	20			E. Fouquereau	Problématiques d'études et d'interventions actuelles
1 option au choix	EP.5.3.5. Psychobiologie	20			L. Galigneau	Neurophysiopathologie
	EP.5.3.6. Psychologie clinique	20			S. Barrault	Troubles externalisés
EP.5.3.7. TER*				16	M. Duflos	Travaux d'Etude et de Recherche
Module 5.4. - Compétences transversales		12	30	0		
EP.5.4.1. Principes d'analyse statistique en psychologie		12	12		A. Taliercio	Principes d'analyse des variances et de normalité de distribution
EP.5.4.2. Anglais			18		D. Tron	
MOBIL		2	4		C. Poirier	Méthodologie de recherche en orientation
Total 5eme semestre (S5)		144	96	24		

Éléments pédagogiques		CM	TD	TP			
6EME SEMESTRE (S6)							
Module 6.1. - Enseignements fondamentaux de psychologie		36	36	0			
EP.6.1.1. Psychologie clinique		12			R. Courtois	Psychopathologie de l'adolescent.	
			12				
EP.6.1.2. Psychologie cognitive		12			D. Clarys S. Vanneste	Domaines d'application de la Psychologie Cognitive	
			12		A. Launay	Recherche appliquée en psychologie cognitive	
EP.6.1.3. Psychologie du développement		12			S. Pivry	Trajectoire développementale dans le contexte du handicap	
			12		S. Pivry	Trajectoire développementale dans le contexte du handicap	
Module 6.2. - Enseignements fondamentaux de psychologie		36	24	12			
EP.6.2.1. Psychologie du travail		12			S. Chevalier	Recrutement et évaluation des personnels	
			12				
EP.6.2.2. Psychogérontologie		12			J. Mille	Les déterminants du bien-être	
			12		G. Ventalon	Les tests en gérontologie ; compréhension et usage	
EP.6.2.3. Psychobiologie		12			A. Aubert M. Fonteneau	Neurobiologie de la mémoire – Neurobiologie des émotions	
				12			
Module 6.3. - Approfondissement en psychologie		10	18				
Choix d'UN enseignement disciplinaire	EP.6.3.1. Psychologie clinique	10			A. Ribadier	Observation et examen psychologique du bébé et du jeune enfant.	
			10				
	EP.6.3.2. Psychologie du développement		10				Recherches actuelles en psychologie du développement
				10			
	EP.6.3.3. Psychogérontologie		10			J. Villatte	Pourquoi certaines personnes vieillissent moins vite ?
				10		I. Moutoussamy	
EP.6.3.4. Psychologie du travail		10			N. Gillet	Santé et qualité de vie au travail	
			10		N. Gillet	Interventions en psychologie du travail	
EP.6.3.5. Neurosciences cognitives		10			C. Belzung	Neurosciences cognitives : développement cérébral, neuroplasticité	
			10				
EP.6.3.6. Suivi de stage (stage entre 35h et 105h00)*			8		A. Vancappel		
Module 6.4. – Compétences transversales		29	28	0			
EP.6.4.1. Principes d'analyse statistique en psychologie		9	10		A. Talierno	Principes d'analyse des données non paramétriques	
EP.6.4.2. Anglais			18		D. Tron		
EP.6.4.3. CERCIP		20				Compétences, Engagement, Réflexion Citoyenne et Pratiques	
MOBIL					C. Poirier	Méthodologie de recherche en orientation	

Total 6^{ème} semestre (S6)	111	10 6	12		
Total Licence 3^{ème} année	255	20 2	36		

*L'EP. 5.3.7 TER est validé à condition d'avoir assisté aux TP de TER au semestre 5 (12 heures TP) ET au semestre 6 (04 heures TP) et d'avoir réalisé un rapport.

*L'EP. 6.3.6 Suivi de stage est validé à condition d'avoir assisté aux TD de suivi de stage au semestre 6 (08 heures TD), d'avoir réalisé un stage d'au moins 35 heures et d'avoir rendu un rapport de stage.

B4.2- Modalités de contrôle de connaissances de LICENCE 3

Régime spécial d'études : voir 5-Contrôle des Connaissances, dans les Dispositions concernant les étudiants inscrits en régime spécial d'études.

CC : Contrôle Continu – **ET** : Examen Terminal – **E** : Ecrit – **O** : Oral – **QP** : Quitus de présence

	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coef	Type de contrôle	Type d'épreuve	Coef	Type d'épreuve	Coef	Type d'épreuve	Coef
5^{ème} semestre (S5)											
Module 5.1. – Enseignements fondamentaux de psychologie	8			8			8		8		8
EP.5.1.1. Psychologie clinique	2	CC	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
EP.5.1.2. Psychologie cognitive	3	CC	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
EP.5.1.3. Psychologie du développement	3	CC	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
Module 5.2. – Enseignements fondamentaux de psychologie	8			8			8		8		8
EP.5.2.1. Psychologie du travail	3	CC	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
EP.5.2.2. Psychogérontologie	3	CC	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
EP.5.2.3. Psychobiologie	2	CC + ET	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
Module 5.3. – Approfondissement en psychologie	8			8			8		8		8

1 option au choix											
EP.5.3.1. Psychogérontologie	2	ET	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
EP.5.3.2. Psychologie du développement	2	ET	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
1 option au choix											
EP.5.3.3. Psychologie cognitive	2	ET	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
EP.5.3.4. Psychologie du travail	2	ET	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
1 option au choix											
EP.5.3.5. Psychobiologie	2	ET	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
EP.5.3.6. Psychologie clinique	2	ET	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
EP.5.3.7. TER	2	ET	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
Module 5.4. – Compétences transversales	6			6			6		6		6
EP.5.4.1. Principes d'analyse statistique en psychologie	3	ET	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
EP.5.4.2. Anglais	3	CC	E et O	1	E T	E	1	E	1	E	1
MOBIL											
Total 5eme semestre (S5)	30			30			30		30		30
Eléments pédagogiques	ECTS			C o e f			Co ef		Co ef		Co ef
6^{ème} semestre (S6)											
Module 6.1. – Enseignements fondamentaux de psychologie	8			8			8		8		8
EP.6.1.1. Psychologie clinique	3	CC	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
EP.6.1.2. Psychologie cognitive	2	CC	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
EP.6.1.3. Psychologie du développement	3	CC	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
Module 6.2. – Enseignements fondamentaux de psychologie	8			8			8		8		8
EP.6.2.1. Psychologie du travail	2	CC	E	1	E T	E	1	E	1	E	1

EP.6.2.2. Psychogérontologie	3	CC	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
EP.6.2.3. Psychobiologie	3	CC +E T	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
Module 6.3. – Approfondissement en psychologie	8			8			8		8		8
Choix de 1 enseignement											
EP.6.3.1. Psychologie clinique (CM)	4	ET	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
EP.6.3.1. Psychologie clinique (TD)	4	CC	Eet/ ou O	1	E T	E	1	E	1	E	1
EP.6.3.2. Psychologie du développement (CM)	4	ET	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
EP.6.3.2. Psychologie du développement (TD)	4	CC	Eet/ ou O	1	E T	E	1	E	1	E	1
EP.6.3.3. Psychogérontologie (CM)	4	ET	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
EP.6.3.3. Psychogérontologie (TD)	4	CC	Eet/ ou O	1	E T	E	1	E	1	E	1
EP.6.3.4. Psychologie du travail (CM)	4	ET	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
EP.6.3.4. Psychologie du travail (TD)	4	CC	Eet/ ou O	1	E T	E	1	E	1	E	1
EP.6.3.5. Neurosciences cognitives (CM)	4	ET	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
EP.6.3.5. Neurosciences cognitives (TD)	4	CC	Eet/ ou O	1	E T	E	1	E	1	E	1
EP.6.3.6. Suivi de stage		QP	QP					QP			1
Module 6.4. - Compétences transversales	6			6			6		6		6
EP.6.4.1. Principes d'analyse statistique en psychologie	2	ET	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
EP.6.4.2. Anglais	2	CC	E et O	1	E T		1	E	1	E	1
EP.6.4.3. CERCIP	2	ET	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
MOBIL											
Total 6^{ème} semestre (S6)	30			30			30		30		30
Total Licence 3^{ème} année	60			60			60		60		60

Calendrier universitaire 2023/2024

(il s'agit d'un calendrier prévisionnel pouvant évoluer au gré des impératifs sanitaires)

Pré-rentrée d'années L1, L2 et L3	<p>L1 : 01 septembre 2023 – AMPHI 2 Etudiants de A à H : 9h-10h30 / de I à Z : 11h-12h30</p> <p>L2 : 01 septembre 2023 – AMPHI 3 Etudiants de A à H : 9h-10h30 / de I à Z : 11h-12h30</p> <p>L3 : 05 septembre 2023 – GR Pharma, AMPHI A10 Etudiants de A à H : 9h-10h30 / de I à Z : 11h-12h30</p>
Début des cours	4 septembre 2023
Pause pédagogique	Du 30 octobre au 05 novembre 2023
Examens (selon les années d'études)	Du 18 décembre 2023 au 12 janvier 2024
Vacances de fin d'année (Fermeture des sites d'enseignements)	Du 22 décembre 2023 au 07 janvier 2024
Début des cours du 2ème semestre	15 janvier 2024
Délibérations du premier semestre (selon les années d'études)	Du 12 au 16 février 2024
Pauses pédagogiques	Du 4 au 10 mars 2024 et du 29 avril au 5 mai 2024
Examens (selon les années d'études)	Du 22 avril au 24 mai 2024
Délibérations du second semestre (selon les années d'études)	Du 03 au 14 juin 2024
Examens de rattrapage	Du 17 au 28 juin 2024



L'UNIVERSITÉ EST UNE CHANCE, SAISISSEONS-LA !



” LICENCE

Psychologie



Livret des études consultable en ligne ▲

Faculté des arts
& sciences humaines



SITE
TANNEURS

3, rue des Tanneurs - 37041 Tours Cedex 01